

LES PROCÉDÉS DE TRADUCTION UTILISÉS DANS LE LANGAGE JURIDIQUE

Zuzana Honová
Université d'Ostrava

zuzana.honova@osu.cz

Résumé. L'article s'occupe des procédés de traduction utilisés pendant la traduction des textes juridiques français vers le tchèque et vice-versa. Il présente les problèmes liés à la différence des systèmes juridiques et les problèmes d'équivalence des termes. Parmi les procédés de traduction les plus fréquents il mentionne particulièrement l'exotisation et la naturalisation, la transposition, l'explicitation et l'implicitation, la modulation, le calque et l'emprunt.

Mots clé : langage juridique, terme, procédés de traduction, équivalence.

Abstract. Translation procedures used when translating French legal texts. The article deals with the most frequent translation procedures which are used when translating French legal texts into Czech and vice versa. We raise problems concerning the differences of particular legal systems as well as the equivalence of terms. We especially point out, among the most frequent translation procedures, exotization and naturalization, transposition, modulation, calque and loanwords.

Key words: legal language, term, translation procedures, equivalence.
